



COMMUNE DE BRAINE-LE-CHÂTEAU

ASSEMBLÉE DU CONSEIL COMMUNAL

Article L1122-17 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation :

"Le conseil ne peut prendre de résolution si la majorité de ses membres en fonction n'est présente. Cependant, si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra, après une nouvelle et dernière convocation, délibérer quel que soit le nombre des présents, sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour".

Madame, Monsieur _____

est invité(e) à assister à la séance du Conseil communal qui aura lieu à Braine-le-Château, rue de Tubize, 11 (en la salle communale de l'*Espace Beau Bois*), le mercredi 23 mars 2022 à 20 h 00'.

Braine-le-Château, le 14 mars 2022.

Par le Collège,

Le Directeur général,

M. LENNARTS



Le Bourgmestre f.f.,

N. TAMIGNIAU

Avis important à l'attention des membres de l'assemblée et du public

Afin de garantir au mieux des conditions sanitaires correctes tout au long de son déroulement, cette réunion - publique - du Conseil communal aura lieu **en la salle de l'*Espace Beau Bois*, rue de Tubize, 11.**

SÉANCE PUBLIQUE

1. Décisions de l'autorité de tutelle compétente relatives à différents actes du Conseil communal : communication.
2. Règlement communal complémentaire au Règlement général de police de la circulation routière (= Code de la route). Modifications et inscription de nouvelles mesures : décision.
3. Association Braine Culture (A.B.C.) A.s.b.l. - Comptes pour les exercices 2019 et 2020 : communication.
4. Société coopérative intercommunale ECETIA. Adhésion et souscription de 3 parts (d'une valeur unitaire de 25,00 EUR) dans le capital social : décision.
5. Cadre du personnel contractuel. Extension : décision.
6. Personnel contractuel – Définition des profils de fonction et conditions d'accès pour différents postes : décision.
7. Statut pécuniaire du personnel. Nouvelle modification de l'article 11 [valorisation barémique de services antérieurs accomplis dans le secteur privé – à condition qu'ils puissent être considérés utiles à l'exercice de la fonction – à hauteur d'une durée maximale de 25 ans (au lieu de 10 ans)] : décision.
8. Personnel communal (toutes catégories) – Adaptation temporaire de l'article 4.3 du règlement de travail (date limite d'apurement du capital de congés des années 2021 et 2022) : décision.

t.s.v.p. !

9. Patrimoine communal. Travaux d'assainissement du ruisseau de l'Ermitage, réalisés en 2013-2014 – Acquisition pour cause d'utilité publique - au profit de la S.P.G.E. (Société Publique de Gestion de l'Eau) et de la commune (sans frais pour cette dernière) - d'emprises en sous-sol (d'une contenance respective de 8 ca et de 53 ca) et constitution d'une servitude sur le fonds supérieur desdites emprises : décision.
Projet d'acte authentique (à l'intervention de Madame la Commissaire du Comité d'acquisition du Brabant wallon) : approbation.
10. Patrimoine communal. Travaux d'assainissement du ruisseau de l'Ermitage, réalisés en 2013-2014 - Acquisition pour cause d'utilité publique, au profit de la Commune d'une emprise en sous-sol de 19 ca et constitution d'une servitude sur le fonds supérieur de ladite emprise : décision.
Projet d'acte authentique (à l'intervention de Madame la Commissaire du Comité d'acquisition du Brabant wallon) : approbation.
11. Voirie. Cession pour cause d'utilité publique à la commune (et sans frais pour cette dernière) de l'assiette du Clos des Coquinettes et d'une partie de la rue du Dessus à Wauthier-Braine [en exécution du permis de lotir délivré le 28 juin 1988 à la S.A. DE KOCK WAVRE] : acceptation. Projet d'acte authentique à signer entre la S.A. AXIMMO (cédante) et la commune (cessionnaire) : approbation.
12. Nouvelle dénomination d'une voirie brainoise (actuellement rue du Bilot) mitoyenne à la commune de Ittre, où elle porte le nom de rue de la Longue Semaine. Proposition (rue de la Longue Semaine) à soumettre à l'avis de la Commission royale de toponymie et de dialectologie (section wallonne) : décision.
13. Opération de développement rural – Mise en œuvre du P.C.D.R./A21 Local – Rapport d'activité pour l'exercice 2021 : approbation.
14. Amélioration des performances énergétiques des bâtiments - Centrale d'achat RenoWatt – Modification de la sélection des bâtiments retenus pour le programme pluriannuel (2022 – 2023) d'investissements : décision.
15. Rénovation d'un bâtiment (1882) de l'école communale, rue de la Libération 25-27 à Braine-le-Château - Phase 2 (réaménagements intérieurs). Choix du mode de passation et fixation des conditions d'un marché de travaux : décision [sous réserve].
16. École communale (trois implantations). Adhésion à la "Convention de Transition Écologique Green deal – Cantines durables" : décision.
17. Acquisition d'un nouveau camion porte-conteneurs [en remplacement d'un véhicule usagé], compatible avec les conteneurs et la grue à grappin du service communal de la voirie : choix du mode de passation et fixation des conditions d'un marché de fournitures.
18. Mise en place d'un puits de pompage d'eau afin d'alimenter le système d'arrosage du terrain de football communal (stade Bernard Samain), rue de Tubize, 52 à Braine-le-Château et de couvrir les besoins du service communal des travaux. Dossier de la demande de permis d'environnement de classe 2 : approbation.

HUIS CLOS

Personnel enseignant

19. Mise en disponibilité pour raison médicale d'une institutrice maternelle : décision.

Personnel enseignant - Ratification de désignations à titre temporaire sur décisions du Collège communal

20. Instituteur primaire intérimaire (temps plein dans un emploi non vacant) en remplacement d'une collègue en congé de maternité.
21. Enseignante en charge de périodes "Covid" (pour 15/24) et d'une période complémentaire (= 1/24) de "FLA" (français langue d'apprentissage).

*
